

# PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION

## **DEMANDE DE MOBILISATION DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION POUR UNE FORMATION INSCRITE AU PAF**

A compléter et retourner par fax au 04 67 91 49 53 avant le 20 septembre 2011, délai de rigueur, à la DAFPEN.

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Corps / grade :

Fonction :

Etablissement :

Tel :

Adresse personnelle :

Tel :

Mail :

demande la mobilisation de mon droit individuel à la formation (DIF), au titre du décret n° 2007-1942 du 26-12-2007, pour suivre la formation inscrite au plan académique de formation suivante :

**Identifiant de la formation : 11A011**

**Intitulé de la formation :**

**Code et intitulé du module :**

A ....., le .....  
(SIGNATURE DU CANDIDAT)

**Avis et signature du supérieur hiérarchique :**

### **IMPORTANT :**

Le traitement des demandes relève du calendrier général de validation des inscriptions au plan de formation. Les réponses seront consultables sur l'application GAIA à partir du lundi 28 novembre 2011. Cette fiche ne vaut pas inscription à la formation elle-même, inscription à laquelle il convient de procéder via l'application GAIA.